



Industrialisation

“Au cœur de l’action”, une immersion des professionnels de l’information dans le giron des activités de la PIA



PAGE 5

POLITIQUE



Nations unies au Togo

La successeure de Damien Mama est désormais connue

Le Système des Nations unies (SNU) au Togo vient d'accueillir sa nouvelle dirigeante. Il s'agit de la nomination de Coumba Sow en qualité de coordonnatrice résidente. Forte de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du développement ...

PAGE 3

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

«Ma petite activité me permet aujourd’hui de dégager des petits revenus», Komi Rosaline, bénéficiaire APSEF installée à Atakpamé

Atakpamé dans la région des Plateaux abrite une fois de plus votre rubrique “Echos des bénéficiaires ...

PAGE 2



Aménagement du CHU de Kara et campus de Lomé

« Nous serons exigeants sur la qualité et le respect des délais », dicit Victoire Tomégah-Dogbé

Lancés il y a quelques mois, les travaux de réhabilitation des Centres hospitaliers universitaires (CHU) Campus à Lomé et de Kara évoluent visiblement dans de bonnes conditions. La Première ministre Victoire a fait un tour sur les chantiers.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le Port de Lomé en prospection dans les pays du Sahel

Une délégation de la communauté portuaire de Lomé a entamé depuis le 06 octobre dernier, une mission de prospection et de promotion dans les pays du Sahel (Niger, Burkina Faso et Mali). Objectif, éclairer davantage les interlocuteurs de la plateforme sur les opérations, et améliorer les services. Conduite par le directeur général du Port autonome de Lomé (PAL), Fogan Adegnon, l'opération est notamment meublée par des rencontres avec les autorités des divers pays, ainsi que les opérateurs économiques, les syndicats des transports, et les importateurs exportateurs, entre autres. A Niamey, les premières discussions ont ainsi été l'occasion pour l'autorité portuaire de présenter les facilités accordées aux opérateurs nigériens pour le transit des marchandises à destination ou en provenance du Niger, et de recueillir les attentes et préoccupations.

Pour le Port de Lomé qui a désormais dématérialisé toutes ses formalités, l'ambition est surtout de renforcer le partenariat, et de consolider la position du Togo en tant que hub logistique de premier ordre dans la sous-région. Il y a quelques jours, une importante initiative régionale avait également mobilisé à Lomé, les représentants de 16 ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

ÉPARGNE Adodoé,

ÉPARGNEZ PETIT ET GAGNEZ GROS.

Jusqu'au 15 décembre 2024, bénéficiez de taux exceptionnels sur vos épargnes CORIS pour assurer l'avenir de votre famille

	SOMMAIRE	<p>Filières Café-cacao 22 milliards pour booster le secteur à travers des PPDC</p>  <p>P 5</p>	<p>Togo Mécanismes de renforcement du système d'assurance et de santé</p>  <p>P 6&7</p>	<p>Vieillesse La bonne alimentation et d'autres facteurs l'influencent</p>  <p>P 8</p>
---	-----------------	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

«Ma petite activité me permet aujourd'hui de dégager des petits revenus», KOMI Rosaline, bénéficiaire APSEF installée à Atakpamé

Atakpamé dans la région des plateaux abrite une fois de plus votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI" pour ce dernier numéro de la semaine. Dans cette ville à près de 200 km de la capitale Lomé, KOMI Rosaline, une vieille dame de plus de la cinquantaine demeure une commerçante très active grâce au coup de pouce du FNFI. Une petite activité qu'exerce notre vieille bénéficiaire, activité qui lui permet non seulement de garder la forme mais aussi d'en tirer quelques revenus pour renforcer son autonomie. Partage de témoignages...

Après tant d'années de vie, KOMI Rosaline avait toutes les raisons de mériter un repos en restant oisive. Mais la philosophie de cette cinquantenaire toujours sûre d'elle est toute autre, pas question pour elle de rester à la charge des autres. Tant qu'elle aura un minimum de force et tant que le Seigneur lui accordera la grâce, elle se battra toujours à l'aide de ses dix doigts.

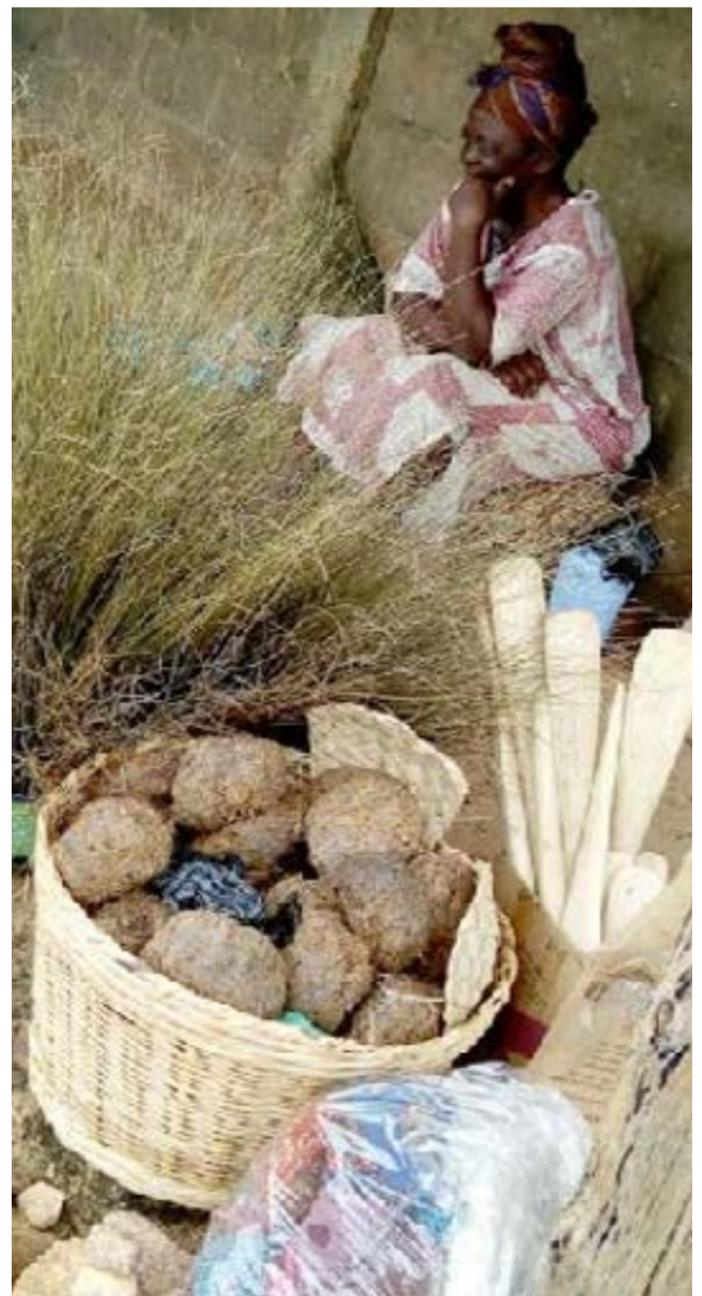
"J'ai toujours été très active depuis ma jeunesse. Et je ne vois pas comment en ayant pris de l'âge actuellement et en ayant toutes les potentialités pour travailler, je peux rester les bras croisés et prétendre que je suis fatiguée. Cela n'a jamais été ma philosophie. Pour moi, il faut toujours travailler

et aller de l'avant. Pour éviter donc de rester oisive, évidemment que j'étais déjà au courant de l'existence du FNFI, je me suis rapprochée de COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI pour échanger avec eux sur les possibilités pour moi d'avoir un petit crédit pour rendre utile mes journées. Je n'avais pas besoin de grand-chose, juste d'un tout petit montant qui pourrait me permettre d'acheter quelque chose puis revendre devant ma maison".

Les témoignages de notre interlocutrice confirment bien l'essence du FNFI qui est celle de rapprocher suffisamment les services financiers des groupes les plus vulnérables qui en font la demande afin de leur

permettre de démarrer ou consolider une activité génératrice de revenus.

" Ma petite activité me permet aujourd'hui de dégager des petits revenus qui me permettent de ne pas vivre au crochet des autres. Je suis heureuse que j'exerce une activité de mes dix doigts qui me rend fière et autonome. Je vends des balais, des spatules..., des petits articles qui s'écoulent assez facilement et me permette de dégager des petits revenus journaliers. Je n'oublie pas qu'il s'agit d'un crédit et que je dois rembourser. C'est donc pour cela que j'ai mis en place une petite stratégie d'épargne de sorte que quand arrivera mon échéance de remboursement que je puisse honorer mes engagements."



KOMI Rosaline

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Attipoe Edem Kodjo
Edy Alley
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Nations unies au Togo

La successeure de Damien Mama est désormais connue

Le Système des Nations unies (SNU) au Togo vient d'accueillir sa nouvelle dirigeante. Il s'agit de la nomination de Coumba Sow en qualité de coordonnatrice résidente.

Fort de plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du développement et de l'aide humanitaire, madame Sow apporte une expertise précieuse à un rôle clé pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Avant sa nomination au Togo, elle a occupé plusieurs postes stratégiques au sein de diverses agences de l'Organisation des Nations unies (Onu).

Parmi ces responsabilités, l'on note son passage en tant que représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Rwanda et à Djibouti, où elle a piloté des projets d'envergure visant à renforcer la sécurité alimentaire et le développement agricole. Elle a également exercé la fonction de coordonnatrice des situations d'urgence et

de la résilience pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Dans ce rôle, Coumba Sow a supervisé les réponses aux crises humanitaires dans une région frappée par



Coumba Sow

des défis complexes, tels que la sécurité alimentaire, la pauvreté extrême et les effets du changement climatique. Au cours de sa carrière, Coumba Sow

a travaillé non seulement en Afrique, mais aussi en Asie et en Amérique latine, consolidant ainsi son expertise internationale. Elle a contribué à des politiques de développement rural et agricole sur plusieurs continents, ce qui lui a

permis d'acquérir une vision globale des enjeux du développement durable. Son passage en tant que responsable de l'Afrique au sein du cabinet du

directeur général de la FAO a également marqué un tournant dans sa carrière. A ce poste, elle a joué un rôle central dans la gestion des politiques liées à l'agriculture et au développement rural à grande échelle. Coumba Sow possède un parcours académique impressionnant. Elle est titulaire d'un master en management des politiques publiques de Sciences Po Paris, d'un troisième cycle en économie agricole de l'université de Londres, ainsi que d'un diplôme en agro-industries obtenu à Montpellier.

Ces formations lui ont permis de développer une approche multidisciplinaire des questions de développement, un atout majeur pour la mise en œuvre des programmes des Nations unies. À son nouveau poste de coordonnatrice résidente des Nations unies au Togo,

Coumba Sow aura pour mission de coordonner les actions des agences onusiennes dans le pays. Son objectif principal sera de promouvoir les priorités nationales de développement tout en alignant les programmes des Nations unies avec les ODD.

En renforçant les partenariats entre le gouvernement togolais, les agences des Nations unies et les autres acteurs du développement, elle jouera un rôle essentiel dans l'accélération des progrès vers une croissance durable, la réduction de la pauvreté et le développement social. Sa nomination reflète l'engagement des Nations unies à renforcer leur soutien au Togo, en particulier dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'environnement et l'éducation.

TM

Aménagement du CHU de Kara et campus de Lomé

« Nous serons exigeants sur la qualité et le respect des délais », dit Victoire Tomégah-Dogbé

Lancés il y a quelques mois, les travaux de réhabilitation des Centres hospitaliers universitaires (CHU) Campus à Lomé et de Kara évoluent visiblement dans de bonnes conditions. La Première ministre Victoire a fait un tour sur les chantiers.

« Heureuse de constater le bon démarrage du projet de construction et de réhabilitation des CHU Kara et Campus de Lomé qui va renforcer le plateau technique national au bénéfice de nos populations. Ce projet exécuté en partenariat avec

serons exigeants sur la qualité et le respect des délais », a écrit Victoire Tomégah-Dogbé sur sa page Facebook.

Le mardi 8 octobre 2024, lors d'une audience à la Primature, la société Ellipse Projects a fait le point sur l'avancement

significativement. « A Lomé, nous avons avancé de façon significative sur la construction de ces bâtiments modulaires et nous sommes en train de commencer à Kara cette phase. Les projets vont bien », a déclaré Stéphane Terranova.

Il promet que les travaux seront livrés en 2026. Concrètement, le projet

ainsi qu'en la réhabilitation des infrastructures existantes, notamment les bâtiments, les voiries, et les réseaux d'eau et

vendredi 31 mars 2023 entre l'ancien ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins, le professeur Moustafa



Vue partielle des travaux

d'électricité. Par ailleurs, les CHU seront entièrement rééquipés avec des matériels neufs. Le CHU de Kara disposera de 345 lits contre 239 auparavant, tandis que celui de Lomé comptera 332 lits contre 197 avant les travaux de rénovation. Cela devrait contribuer à améliorer fortement la prise en charge des patients dans un contexte où les autorités œuvrent pour assurer la couverture de santé à toute la population. Dans le cadre de ces travaux, un protocole d'accord financier est intervenu le

Mijiyawa, et l'ancienne secrétaire d'Etat française chargée des Partenariats internationaux, Chryssoula Zacharopoulou.

Il porte sur un montant de 70 milliards FCFA, prévoit la réhabilitation, l'extension et le renouvellement des plateaux techniques des CHU Lomé Campus et CHU Kara. Selon les autorités togolaises, la réhabilitation s'étendra également aux infrastructures de base, notamment les dispensaires et unités de soins périphériques (USP).

Edem Dadzie



Victoire Tomégah-Dogbé durant la visite

le groupe Ellipse permettra d'offrir des soins de qualité dans le contexte de mise en œuvre de l'assurance maladie universelle. Nous

des travaux à la Première ministre. Selon Stéphane Terranova, directeur général d'Ellipse Projects, les chantiers progressent

consiste en la construction d'un nouveau plateau technique et d'une maternité par un procédé de construction modulaire,

Industrialisation

“Au cœur de l'action”, une immersion des professionnels de l'information dans le giron des activités de la PIA

C'est une immersion dans les ventricules de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Entre bureaux administratifs et diverses unités industrielles fonctionnelles ou en chantier, tout est mis en place pour réussir le pari de l'industrialisation au Togo. Pour permettre aux journalistes de constater les réalités de la PIA, ce mercredi 09 octobre, le ministère de la Communication, des Médias et de la Culture, a initié une visite de terrain dénommée “Au cœur de l'action”.

Confronter les idées reçues de la PIA aux vraies réalités de terrain pour démêler le vrai du faux est le but de cette visite de terrain. Rythmé entre échange et descente sur le terrain, “Au cœur de l'action” permet aux professionnels de l'information de jauger les réalisations faites à la PIA afin de donner la



Echanges entre la ministre de la Communication, des Médias et de la Culture, les responsables de la PIA et des sociétés implantés, ainsi que les journalistes

bonne information à la population. Pour la ministre de la Communication, des Médias et de la Culture, Yawa Kouigan, cette initiative vise à clarifier les informations données sur les divers progrès réalisés par la PIA dans le processus de la Feuille de route gouvernementale. « Nous devons à nos compatriotes et à vos audiences respectives, une information totalement transparente et constructive. Vous verrez qu'au fil des exercices que nous vous appellerons à faire, nous ne vous amènerons pas toujours à dire tout va bien, tout est bien poli. Mais ce qui est constant, c'est qu'il y a une vision et que dans la mise en œuvre de cette vision, des défis peuvent être rencontrés. Nous sommes tout à fait à l'aise pour en parler, pour surveiller le process de remedial management qui va nous conduire à sortir de ces difficultés. Je ne voudrais surtout pas vous embarquer au pays des bisounours où tout le monde est beau, gentil ou tout va bien où tous les projets se délivrent tout de suite », a-t-elle précisé. Pour Yawa Kouigan, la concrétisation des différents projets gouvernementaux nécessite un devoir de veille non seulement de la

part du gouvernement mais également des journalistes. « Le gouvernement togolais vise en réalité à bâtir une croissance forte inclusive et durable qui se fondent sur les forces de notre économie. Et donc dans cette optique, divers projets sont mis en œuvre. C'est notre responsabilité au niveau du gouvernement d'y

veiller. Mais je voudrais aussi partager cette responsabilité avec vous et dire que c'est votre responsabilité aussi de le faire savoir et d'agir comme des lanceurs d'alerte pour qu'éventuellement ce qui doit être corrigé, le soit », a-t-elle indiqué. Pour la porte-parole du gouvernement, le rôle des journalistes est de relayer ce qui se fait concrètement au fil des jours pour que les objectifs de la Feuille de route soient atteints. Donner aux médias des passerelles d'informations, des ouvertures nécessaires pour aller chercher l'information, la traiter et la mettre à la disposition des concitoyens, est un vœu cher au ministère de tutelle. « Ce à quoi je voudrais instamment vous convier, c'est d'être à la fois les évangélistes mais aussi les saints Thomas. Les évangélistes pour porter la bonne nouvelle de tout ce qui se prépare ici (PIA), mais également les saints Thomas en ce que vous devez être les meilleurs vigilants de tout ce qui est annoncé ».

Les Projections de la PIA

Fruit d'un partenariat public-privé, la PIA mène 3 activités principales. Il s'agit notamment d'agir pour le développement d'une zone industrielle, logistique avec

un port sec et commercial. Tout en œuvrant pour promouvoir son attractivité, la PIA s'attèle à offrir un service de qualité aux investisseurs ; ceci, en veillant au respect des lois et normes en vigueur. Elle met ainsi à la disposition de tout investisseur des ressources hydriques, électriques, et numériques. Pour le président de la PIA, Tushar Khairnar, la PIA emploie déjà 2000 personnes. Ce développeur de zone industrielle sera appelé à créer 7500 emplois dans les deux prochaines années. Avec un engagement d'implantation de 18 sociétés, la PIA compte actuellement en son sein 6 sociétés déjà opérationnelles. On peut citer FHC Medical, Nutrisource, Togo Soja, Togo Organics... Selon Tushar Khairnar, dans les 6 prochains mois, 5 autres sociétés seront opérationnelles en l'occurrence, Star Garments, Dongaco, Viavce Group... S'agissant toujours des projections, le président de la PIA indique que la Plateforme enregistrera d'ici 2030, entre 80 et 100 unités industrielles implantées avec 25 000.000 emplois créés. Sur ces différents chiffres, la ministre attire de nouveau l'attention des journalistes sur le rôle de contrôle qui doit être le leur. « On a entendu beaucoup de chiffres. 7500 emplois créés sur les deux années qui viennent et 25000 emplois à créer à terme. Je voudrais que vous (journalistes) soyez les gardiens pour que ces projections se réalisent effectivement et sur les périodes annoncées. Il faut que nos compatriotes



Photo de famille devant le Bureau administratif de la PIA

trouvent cet emploi, parce que c'est ainsi que nous pourrions effectivement agir sur les leviers de développement », ajouta Yawa Kouigan.

Visite de terrain à Togo Soja et Star Garment

Au cours de cette descente sur le terrain, deux principales sociétés ont été visitées par le ministre de la Communication, les journalistes et autres responsables de la PIA. Il



Présentation des différents produits de Togo Soja

s'agit de Togo Soja et la société Star Garment, expert dans le textile. Spécialisé dans la transformation de Soja en huile de soja, des tourteaux et d'autres produits dérivés, qui servent notamment de fertilisants aux producteurs, Togo Soja est opérationnelle depuis 2021. Avec 15.000 tonnes de production à ses débuts, la production de Togo Soja est passée à 25.000.000 tonnes.

En tournant en plein régime, la société avait réussi à créer environ 1000 emplois directs et indirects, indique-t-on. Mais ces derniers mois, selon les premiers responsables, la société fait face à des difficultés d'approvisionnement en Soja qui l'ont conduit à une réduction significative de son personnel. Pour contrer ces difficultés, la société a signé une convention avec

une unité de transformation de Soja. Ceci en vue de pouvoir apporter nos graines vers cette unité. Ce qui va permettre de remédier à ce problème de rupture de matière première. Nous

avons compris qu'avec cette unité de transformation du soja, nous créons plus de la valeur ajoutée à cette graine et donc nous améliorons donc les revenus de nos producteurs. Nous créons également plus d'emplois à travers la transformation locale », a déclaré le président du GIE La Renaissance, Togo Yao.

Après les installations de Togo Soja, Yawa Kouigan a visité l'unité industrielle en cours de construction de Star Garment. Une unité qui sera fonctionnelle dès le 1er mars 2025. Star Garment est une compagnie vestimentaire sri-lankaise qui dispose de 11 unités industrielles. En intégrant la PIA, Star Garment va produire des vêtements destinés à l'export. Ces activités au Togo vont permettre de créer 2000 emplois. Présent au Maroc, le Togo sera le 2ème pays dans lequel s'implantera ladite compagnie en Afrique.

En mettant au cœur de son modèle de développement, l'humain, le gouvernement met au centre de ses actions le bien-être des citoyens. Toutes les initiatives tendent ainsi donc à créer de la richesse, de l'emploi et à offrir dans l'avenir de meilleure chance de réussite à la population togolaise. Dans cette dynamique, la PIA se positionne comme un levier de la transformation locale et du développement économique du Togo.

Edy Alley

Filières Café-cacao

22 milliards pour booster le secteur à travers des PPDC

Pour accroître la productivité et l'impact des filières café et cacao au Togo, les acteurs ont opté pour des Plans de développement des filières café et cacao du Togo (PDCC). Un atelier de travail sur l'adoption de ces plans de développement a été lancé, ce mercredi 09 septembre à Lomé. La ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani, a ouvert la rencontre en présence des représentants des organisations internationales des deux filières ainsi que des acteurs locaux.

L'adoption des Plans de développement des filières café et cacao du Togo (PDCC) vise à fournir au pays les ressources nécessaires pour évaluer de manière efficace lesdites filières. Ces plans permettront d'offrir une base solide au gouvernement pour la mise en place de ses futures actions. La mise en œuvre de ces plans de développement requiert la mobilisation d'un budget de 22 milliards de FCFA. La répartition de ce budget est de 11,7 milliards affectés au café et 10,3 milliards au cacao. Les plans ont été conçus par le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) grâce à l'expertise de consultants togolais spécialisés dans le domaine du café et du cacao. Ces professionnels locaux ont apporté leur connaissance approfondie du secteur pour élaborer des stratégies efficaces et adaptées aux réalités du terrain.

D'après le secrétaire général du Conseil café cacao du Togo, Enselme Gouthon, les stratégies actuelles se focalisent sur la promotion de la transformation et de la consommation locale, des enjeux cruciaux pour le pays. Cette vision trouve un écho favorable dans les préoccupations de l'Organisation internationale du café (OIC), de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) et de l'Organisation interafricaine du café (OIAIC), soulignant ainsi l'importance accordée à ces secteurs dans le contexte régional et international. « Le café et le cacao africains jouent actuellement un rôle majeur dans le développement de nos pays, et par ces plans, les acteurs ambitionnent, à l'horizon 2030, des filières café et cacao performantes sur toute leur chaîne de valeur respective, créatrices de richesse et d'emplois décents et permanents, surtout en

milieu rural, à travers une culture professionnalisée, compétitive et durable », a indiqué Enselme Gouthon, La ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Kayi Mivedor-Sambiani, reste convaincu que le Togo doit absolument se doter de documents stratégiques pour garantir sa place dans le processus de professionnalisation des filières agricoles et

acteurs du secteur puissent réellement bénéficier des fruits de leur travail. « Le Togo n'est pas un gros producteur dans ces deux spéculations, mais nous nous évertuons à préserver la qualité de nos produits et nous devons persévérer dans cette dynamique », a-t-elle expliqué.

Précisément au cours de ces 3 jours d'atelier, les acteurs des deux secteurs s'engageront à

en œuvre pour analyser en détail chaque projet de plan afin de garantir leur adoption. Plusieurs thèmes seront au cœur des échanges. Il s'agit notamment de la procédure pour la traçabilité des produits agricoles et les responsabilités des acteurs dans les filières café et cacao, la stratégie de revenu vital des producteurs, ainsi que la synthèse du contenu des documents PDCC et la



Atelier de travail sur l'adoption des plans de développement des filières Café-Cacao, ce mercredi 09 septembre à Lomé

agroalimentaires. Ceci, est essentiel à tous les niveaux de la chaîne de valeur café-cacao pour assurer que les

étudier attentivement les propositions de plan et à les approuver. Les membres des filières mettront tout

mobilisation des ressources pour le financement du PDCC.

E. Alley

En un clic,
payez votre
TVM
par



sur l'application
OTR TVM
Disponible sur Google Play



OTR
UNION TOGOLAISE DES BANQUES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Togo

Mécanismes de renforcement du système d'assurance et de santé

«

Lancée en janvier 2024, l'assurance maladie universelle pour le secteur privé formel au Togo marque une avancée majeure dans le cadre de la protection sociale. Pour les acteurs du privé, l'initiative est appréciée parce qu'elle leur offre une couverture santé qui garantit l'accès à des soins de qualité.

»

L'assurance maladie universelle (AMU) est une réponse aux défis de santé publique. Il y a quelques mois, les employés du secteur privé formel étaient gravement confrontés à des difficultés pour accéder à des services de santé abordables et de qualité. L'AMU, dans sa nouvelle forme, corrige cette situation. Elle garantit désormais une couverture santé obligatoire à tous les travailleurs de ce secteur.

Bonne séparation pour une meilleure couverture

L'ambition des autorités est d'assurer à chaque Togolais, d'ici quelques années, un accès aux soins de santé, indépendamment de leur situation financière, de sorte à réduire les inégalités qui existent en

sécurité sociale (CNSS) s'occupe des salariés et titulaires de pensions du secteur privé, des travailleurs indépendants des secteurs informel et agricole.

Tandis que l'Institut national d'assurance maladie (Inam), qui était seul sur le projet, prend toujours en charge les agents publics et assimilés, les titulaires de pensions civiles et militaires, les personnes et les ménages vulnérables. C'est une décision qui opérationnalise complètement l'assurance maladie universelle et élargit le champ des assurés.

En d'autres termes, dorénavant, l'assurance maladie universelle prend en compte les agents

L'Institut national de l'assurance maladie (Inam) défend 6 valeurs fondamentales qui ont toujours orienté ses actions. Ce sont la solidarité, l'excellence en équipe, la confiance partagée, l'intégrité, le professionnalisme et la passion du service. C'est cette passion qui l'a fait atteindre des

l'Institut ont fait distribuer 28 082 139 produits pharmaceutiques. Ils ont délivré 5 500 268 actes de biologie et compté 99 646 hospitalisations. Toujours dans le cadre de la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle au Togo, l'Inam a organisé une campagne de consultations médicales gratuites du 8 avril au 26

maladie universelle poursuit sa montée en puissance. Loin des bureaux traditionnels, ces initiatives rapprochent l'AMU des populations les plus éloignées. Elles s'inscrivent ainsi dans la stratégie de décentralisation des services publics visant à rapprocher les prestations sociales des



chiffres encourageants, avant la nouvelle étape de janvier 2024, comme 470 000 personnes qui étaient bénéficiaires de ses services. L'Inam

mai 2024. Elle a permis à 11 360 personnes de bénéficier de soins médicaux gratuits dans les 13 communes du Grand Lomé et 6 localités des préfectures de Yoto et de Vo. Les bénéficiaires ont pu profiter de consultations médicales et de médicaments gratuits, de dépistages de l'hypertension artérielle et du diabète, de conseils sur la santé et le bien-être. Le lancement de l'AMU pour le secteur privé formel au Togo est un pas décisif vers l'amélioration de la protection sociale et l'accès aux soins de santé pour tous. Il témoigne de l'engagement du gouvernement togolais à créer un système de santé plus inclusif et équitable.

Accessibilité des cartes uniques d'assurance

Avec l'ouverture du centre de production de cartes d'assurance à Atakpamé, combinée à des unités mobiles prêtes à sillonner le pays, l'Assurance

populations éloignées des grands centres urbains. Cette politique réaffirme l'engagement du gouvernement en faveur d'un système de santé accessible à tous, gage d'un développement durable et équitable pour le pays.

Le centre d'Atakpamé se veut être un pôle de production pour la région des Plateaux. Pour de nombreux habitants d'Atakpamé et des localités voisines, cette nouvelle infrastructure signifie la fin des longues heures de déplacement et d'attente pour obtenir leur carte d'assurance. Le processus de production est désormais plus rapide, plus transparent et plus accessible, offrant aux citoyens une voie simplifiée pour entrer dans le système de santé nationale.

La nouvelle carte d'assurance de la CNSS sera utilisée pour



matière de santé. Le projet de l'AMU est donc marqué par une évolution notable : la Caisse nationale de la

publics et assimilés, les travailleurs du secteur privé, les personnes vulnérables.

revendiquait 4 549 349 consultations effectuées.

Les responsables de

l'ensemble des prestations offertes par l'institution, y compris les prestations familiales, les risques professionnels, ainsi que les pensions de vieillesse, d'invalidité, de décès et l'Assurance maladie universelle. Dotée d'une puce électronique, elle permet de stocker les informations d'identification de l'assuré. Pour l'obtenir, chaque assuré doit créer un compte sur la plateforme en ligne de la CNSS, accessible via www.cnss.tg, mettre à jour ses informations personnelles et déclarer ses ayants droit à l'AMU. La production locale de cette carte permettra ainsi un délai de délivrance rapide. A la conquête des zones reculées, la CNSS a fait preuve d'innovation avec le déploiement d'unités mobiles de production de cartes il y a seulement plusieurs jours. Ces véhicules, équipés pour la production sur site, sillonneront les zones les plus reculées du pays, là où les populations sont souvent coupées des services publics essentiels.

Ce service de proximité vient compléter l'offre du centre d'Atakpamé et vise à réduire les inégalités géographiques en matière d'accès à la protection sociale. Ces unités mobiles sont donc une réponse directe à l'un

personne n'est laissé pour compte, la CNSS pose les bases d'une politique sociale plus inclusive, où chaque citoyen peut bénéficier des avantages de l'AMU sans subir de discriminations liées à sa localisation.

L'Assurance maladie universelle, mise en œuvre au Togo, est un programme qui vise à assurer à chaque citoyen un accès équitable à des soins de santé de qualité. Elle traduit une ambition nationale de justice sociale, où chaque citoyen, qu'il soit agriculteur dans une zone rurale ou employé dans une grande ville, peut bénéficier de soins de qualité sans se ruiner. Les bénéficiaires sont nombreux. En plus de protéger les citoyens contre les aléas financiers liés aux dépenses de santé, l'AMU favorise une plus grande utilisation des services de santé, encourageant ainsi un meilleur suivi médical et une prévention plus efficace.

Lancée progressivement, l'AMU couvre déjà près de 800 000 personnes en 6 mois, de janvier à juin 2024. À terme, l'objectif est de couvrir l'ensemble de la population, y compris les travailleurs du secteur informel et les groupes les plus vulnérables.

VIH/SIDA : une feuille de route pour une meilleure riposte

vrais progrès significatifs ont été réalisés au fil des années, grâce à une combinaison d'efforts. Avec un engagement toujours renouvelé et des stratégies de santé publique pragmatiques, le gouvernement se positionne très bien pour atteindre l'objectif ambitieux de taire le VIH/

accès à un traitement antirétroviral (ARV) et que 95 % des patients sous traitement aient une charge virale indétectable. Le pays, dans sa lutte contre le VIH/SIDA, a commencé par élaborer une feuille de route pour intensifier la riposte d'ici à 2030. L'initiative est menée par le Conseil national de

armes de lutte contre le SIDA. Selon le CNLS/IST, en 2022, les services de prévention ont favorisé le dépistage de plus de 57 000 personnes. 18 millions de préservatifs ont été remis gratuitement aux adultes qui sont sur le territoire et le nombre de PVVIH bénéficiant d'antirétroviraux (ARV) est



SIDA à l'horizon 2030, conformément aux cibles mondiales fixées par l'Onusida.

Le Togo, parmi ses actions de lutte, a adopté l'approche 95-95-95 préconisée par le Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA. C'est une stratégie qui est destinée à garantir

la lutte contre le SIDA et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST). Elle va renforcer le système de santé et faciliter l'accès continu de toutes les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) aux services de prévention, de traitement et de soutien.

C'est une feuille qui corrige les insuffisances existantes pour rendre plus adaptés et productifs les moyens utilisés pour réagir contre la maladie. La prévalence du VIH/SIDA, qui est la proportion de personnes infectées par le VIH au sein d'une population donnée à une période précise, est en baisse. Elle était de 2,5 % en 2014. En 2023, le taux de prévalence est tombé à 1,6 %. Durant cette période, selon les autorités, 81 % des femmes enceintes et 90 % des personnes vivant avec le VIH/SIDA ont reçu un traitement antirétroviral. Sur la période 2010-2023, le taux de mortalité lié au VIH/SIDA a drastiquement régressé de 63 %, une évolution louable.

Le dépistage et la prévention sont de bonnes

monté à 86 679.

L'un des défis majeurs dans la riposte contre le VIH/SIDA est l'accès équitable au traitement ARV, particulièrement dans les zones rurales où les infrastructures médicales sont parfois insuffisantes. Au Togo, les ARV sont disponibles gratuitement dans le cadre des programmes publics. Grâce à la collaboration avec des organisations internationales, il est à noter l'effectivité de la disponibilité des médicaments.

Par ailleurs, la lutte contre la stigmatisation et la discrimination vis-à-vis des patients est forte au Togo. Le gouvernement met en place des campagnes de sensibilisation afin de lutter contre les idées reçues et de promouvoir une approche plus inclusive et bienveillante.

Au fur et à mesure que la date butoir de 2030 approche, le Togo réalise des progrès tangibles, mais du chemin reste encore à faire pour parvenir à l'objectif 95-95-95.

Attipoe Edem Kodjo



des principaux défis du Togo : la disparité d'accès aux services publics entre les zones urbaines et rurales. En s'assurant que

Le Togo, comme de nombreux pays en Afrique et dans le monde, fait face au défi de l'épidémie du VIH/SIDA. Néanmoins, de

que d'ici 2030, 95 % des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, que 95 % d'entre elles aient

Vieillesse

Ce qu'il faut manger et ce qu'il faut éviter

Les aliments pouvant accélérer le vieillissement sont nombreux. Au-delà de savoir lesquels éviter, il faut connaître les aliments à privilégier.

« Vieillir est physiologique et fait partie de notre histoire programmée ». Les mécanismes de ce processus toutefois complexe impliquent une combinaison de détérioration cellulaire, de dysfonctionnements métaboliques et de changements moléculaires. Voici les principaux. Dommages de l'ADN : l'Acide désoxyribonucléique (ADN) subit des dommages constants dus à des facteurs internes (comme les radicaux libres : molécules instables qui se caractérisent par la présence d'un électron non apparié) et externes (comme les rayons UV et les toxines). Avec le temps, la capacité des cellules à réparer ces dommages diminue, conduisant à des mutations et à l'instabilité génomique, pouvant entraîner des maladies liées à l'âge comme le diabète ou le cancer.

Raccourcissement des télomères : les télomères sont des structures protectrices situées à l'extrémité des chromosomes. « À chaque division cellulaire, ils se raccourcissent, et lorsque ceux-ci deviennent trop courts, la cellule perd sa capacité à se diviser, menant à la sénescence cellulaire (mort cellulaire programmée) ».

Dysfonctionnement mitochondrial : les mitochondries sont les centrales énergétiques des cellules. « Avec l'âge,

antioxydants. « Cela peut entraîner des dégradations au niveau des cellules, des protéines, voire de l'ADN, pouvant favoriser l'émergence de pathologies chroniques et indirectement, accélérer le vieillissement ».

Modification des protéines (glycation) : la glycation dite aussi, réaction de Maillard, est un processus où des sucres se lient de manière irréversible aux protéines, altérant leur fonction. « Les produits finaux de glycation (AGEs) finissent par s'accumuler avec l'âge et contribuent à la rigidité des tissus, pouvant entraîner des maladies chroniques et cardiovasculaires, des lésions cellulaires et donc, participer au vieillissement général de l'organisme ». La consommation de tabac et d'alcool, la non-pratique d'un sport ou encore l'alimentation déséquilibrée sont d'autres facteurs accélérant le vieillissement.

Quels sont les aliments qui font vieillir plus vite ?

« Il est recommandé de bannir ou du moins, de réduire sa consommation d'aliments à index glycémique élevé (qui augmentent rapidement le taux de glucose dans le sang) : frites, pain blanc, confiseries... ». Les sucres rapides que l'on trouve dans les confitures, le miel, le sucre blanc sont aussi à éviter au profit de sucres complets (brut ou roux qui proviennent par exemple de

verts feuillus (épinards, feuilles de baobab...) contiennent des vitamines C, E et des caroténoïdes qui protègent la peau et les cellules. Les agrumes (orange, mandarine...), le persil et les poivrons ont une teneur élevée en vitamine C qui intervient dans la formation du collagène et joue un rôle important dans la défense contre le stress oxydant. Les tomates sont riches en lycopène, un antioxydant puissant qui protège la peau contre les atteintes du soleil.

Le danger des acides gras trans

Ces dernières années, les acides gras trans (margarine, graisses alimentaires végétales, viande rouge, charcuterie aliments frits, produits laitiers...) sont beaucoup plus utilisés parce qu'ils sont généralement moins chers que les matières grasses plus saines et en raison de certaines de leurs propriétés chimiques et physiques : « certains sont par exemple solides à température ambiante, ce qui permet de les utiliser pour la préparation de différents produits alimentaires transformés ». Or, ils obstruent les artères, ce qui augmente le risque d'infarctus du myocarde et de décès. L'on doit donc éviter d'en consommer en excès.

Quel est le lien entre le café et la santé de la peau ?

Selon une étude parue dans la revue *Journal of cosmetic dermatology*, cette boisson serait un bouclier anti-âge. « En plus de ses effets énergisants grâce à la caféine, une grande consommation de café serait aussi associée à une réduction du risque de vieillissement de la peau ». Aussi, « les antioxydants et molécules anti-inflammatoires présents dans cette boisson permettraient de limiter le stress oxydatif, responsable, en partie, du vieillissement de la peau ».

Quels aliments consommer pour vieillir moins vite ?

Pour mieux vieillir et surtout en bonne santé, il est essentiel de cibler des aliments riches en vitamines A, C et E qui protègent notamment contre les dommages oxydatifs.

Les fruits et légumes riches en antioxydants

Les baies (myrtilles framboise, mûres...) parce qu'elles sont riches en anthocyanines et autres composants antioxydants qui aident à combattre les radicaux libres et réduisent l'inflammation. Les légumes

verts feuillus (épinards, feuilles de baobab...) contiennent des vitamines C, E et des caroténoïdes qui protègent la peau et les cellules. Les agrumes (orange, mandarine...), le persil et les poivrons ont une teneur élevée en vitamine C qui intervient dans la formation du collagène et joue un rôle important dans la défense contre le stress oxydant. Les tomates sont riches en lycopène, un antioxydant puissant qui protège la peau contre les atteintes du soleil.

Les tomates sont riches en lycopène, un antioxydant puissant qui protège la peau contre les atteintes du soleil.

Les autres aliments riches en polyphénols et autres antioxydants

Le thé vert contient des catéchines et de l'EGCG, qui ont des effets anti-inflammatoires et protègent contre le vieillissement cellulaire. Le cacao est riche en flavonoïdes qui améliorent la circulation sanguine et protègent la peau contre les rayons UV. L'avocat contient les antioxydants qui permettraient de limiter le stress oxydatif à l'origine de dommages neuronaux importants que l'on retrouve dans la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Huntington, de Parkinson et d'Alzheimer.

Certaines huiles végétales comme l'huile d'olive extra vierge ou l'huile de lin sont riches en gras insaturés qui soutiennent la santé des cellules et réduisent le risque de maladies chroniques.

Les poissons gras (saumon, maquereau, sardines...), sont riches en oméga-3 qui réduisent l'inflammation, soutiennent la santé cardiaque et préservent l'élasticité de la peau. Le précurseur de la famille des acides gras oméga 3 est l'acide alphalinolénique (ALA). À partir de ce composé, l'organisme synthétise d'autres acides gras oméga 3, notamment les acides eicosapentaénoïques (EPA) et docosahexénoïque (DHA).

« Les données récentes montrent que l'EPA et le DHA jouent un rôle dans le fonctionnement cérébral chez le sujet adulte et au cours du vieillissement ; et suggèrent un effet positif sur le maintien de la santé mentale (dépression, démence dont maladie d'Alzheimer), bien que d'autres études doivent

confirmer et préciser les effets de ces acides gras ».

Les aliments riches en collagène ou en soutien à la production de collagène

Le bouillon d'os, source directe de collagène, soutient la santé des articulations, des os et de la peau. Les agrumes (organes citron, pamplemousses...), sont riches en vitamines C, essentielles pour la synthèse du collagène. Les légumineuses (lentille, pois chiches, haricots, arachides, soja...) sont riches en protéines, fibres et antioxydants qui soutiennent la santé cellulaire. « Ils ont un index glycémique très bas (30) qui permet donc une meilleure régulation de la glycémie ».

Les oléagineux (noix, amandes, graines de lin et de chia...) sont sources de graisses saines, de vitamines, de minéraux et d'antioxydants. Une hydratation suffisante est aussi nécessaire. Élément essentiel de l'organisme, l'eau doit être consommée chaque jour à volonté, en l'absence d'une contre-indication médicale.

« Les cuissons courtes et à la vapeur vont permettre de préserver les nutriments et donc de limiter les effets du temps sur la peau ». À l'inverse, les cuissons à haute température associées au pain grillé, à la rôtisserie, au wok (Les woks sont utilisés dans une large gamme de techniques de cuisson chinoises, notamment les sautés, la cuisson à la vapeur, à la poêle, la friture, le pochage ...) ou encore aux produits fumés, sont à limiter tout comme la consommation régulière de barbecue, pour éviter le phénomène de glycation.

L'alimentation est certes un pilier pour mieux vieillir, mais d'autres facteurs doivent être pris en compte et intégrés à un mode de vie sain pour y concourir. Voici quelques-uns : pratique du sport, gestion du stress, sommeil de qualité, ne pas fumer, limiter sa consommation d'alcool... Sans oublier les prédispositions génétiques propres à chacun, mais qui sont peu interchangeable.

Edem Dadzie
Experte : Dre Corinne
Chicheportiche-Ayache,
médecin nutritionniste



Un échantillon d'aliments recommandés dans cet article

elles deviennent moins efficaces et produisent plus de radicaux libres, causant des dommages aux cellules et contribuant à leur déclin fonctionnel ».

Stress oxydatif : il résulte d'un déséquilibre entre la production de radicaux libres et la capacité du corps à les neutraliser avec des

la canne ou de la betterave à sucre). Rappelons que les dommages d'une alimentation trop salée ne sont pas négligeables non plus : « même si le sel est un minéral indispensable à notre corps, il faut limiter sa quantité dans les plats ». Une trop grande absorption peut en effet affecter la qualité du sommeil, ce qui



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lomé, le 09 octobre 2024

PREMIERE EDITION DES VISITES "AU CŒUR DE L'ACTION"
LES JOURNALISTES A LA PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETIKOPE (PIA)

Lomé, le 09 octobre 2024 - Le ministère de la communication, des médias et de la culture a organisé, ce mercredi 09 octobre 2024, dans le cadre du mois du consommateur local, la première édition des visites « Au cœur de l'action ». Cet événement a réuni Mme le ministre de la communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement, Yawa Kouigan, l'administration de la PIA ainsi qu'une vingtaine de journalistes de la presse nationale et internationale.

Cette initiative s'inscrit dans la lignée des conférences de presse « Rendez-vous avec le gouvernement » et a pour objectif de renforcer l'accès de la population à l'information relativement à la mise en œuvre des politiques publiques. « Au cœur de l'action » permet de mieux informer les citoyens à travers les médias et de valoriser les projets prioritaires du gouvernement en créant une passerelle entre les professionnels de la presse et les structures publiques.

Pour cette première édition, la visite a conduit les journalistes à la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), une réalisation emblématique de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. La PIA, dédiée à la production, au stockage et à l'exportation, est l'un des piliers majeurs de la politique d'industrialisation du pays, menée conformément à la vision de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

Elle dispose d'infrastructures modernes, notamment des usines, des entrepôts et des installations logistiques, et vise à renforcer la chaîne de valeur des secteurs clés tels que le textile et l'agro-industrie. Grâce à sa proximité avec le port de Lomé, elle joue un rôle prépondérant dans la déserte de l'hinterland et le commerce international.

Cette visite guidée avait pour but de présenter aux médias les projets en cours ainsi que les réalisations de la PIA. Un accent particulier a été mis sur deux secteurs stratégiques : l'agroalimentaire, avec « Togo Soja » qui dispose de la plus grande capacité de production dans la sous-région francophone, et le textile, avec l'entreprise « Star Garments », spécialisée dans la transformation du coton.

Ces initiatives illustrent concrètement les efforts du gouvernement togolais en matière de transformation locale des matières premières et de promotion de la production nationale.

La PIA s'impose également comme un modèle de partenariat public-privé, avec un accent sur la promotion de l'agriculture, l'absorption des matières premières, la transformation agro-industrielle et la création d'emplois. En effet, la plateforme abrite actuellement plusieurs unités industrielles, dont « Togo Soja » et « Star Garments », qui intègrent des produits locaux dans leurs processus de production.

À date, la PIA a signé 18 contrats d'installations industrielles, dont 6 unités déjà opérationnelles, employant plus de 2000 personnes. Ces unités sont dédiées à divers secteurs tels que la fabrication de chaussures, d'assiettes, de biostimulants et de produits pharmaceutiques.

Le projet couvre une superficie de 410 hectares et bénéficie d'un financement global de plus de 260 milliards de FCFA, avec pour objectif la création de 25 000 emplois directs à terme.

Dans cet écosystème moderne, des infrastructures essentielles telles que l'électricité, l'eau et la fibre optique ont été mises en place pour faciliter l'installation des entreprises et garantir le bon fonctionnement de la plateforme.

La prochaine édition de « Au cœur de l'action » conduira les professionnels des médias dans les hôpitaux mère-enfant, afin de découvrir d'autres projets phares de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Contact presse :

Antoine AFANOU
Conseiller en communication/MCMC
Tél : +228 90235124
antoine.afanou@communication.gouv.tg

Togo et PNUD

Lancement de la construction du Centre national de santé digitale

Un Centre national de santé digitale (CNSD) verra le jour à Lomé au Togo. La pose de la première pierre a été effectuée hier jeudi 10 octobre 2024, par le ministre de la Santé et la représentante résidente du PNUD au Togo.

Le Togo franchit une nouvelle étape dans ses efforts de promotion et d'amélioration de l'accès à la santé pour tous. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, professeur Tchoumou Darre, et la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) au Togo, Binta Sanneh, ont procédé à la pose de la première pierre du Centre national de santé digitale, dont le site est situé derrière le cabinet du ministère de la Santé.

Prévus sur environ 900 mètres carrés, « les travaux ont débuté les 11 septembre 2024 pour une durée de 20 mois et prennent fin le 11 mai 2026 », a expliqué Ali Batchassi, directeur général de la société Art des grandes constructions SARL-U, le maître d'ouvrage.

« Je voudrais saluer et féliciter le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour sa vision éclairée à travers la Feuille de route

gouvernementale 2020-2025. En effet, la santé numérique, ou mieux la révolution numérique contribue pleinement à la réalisation du projet 3 relatif à la mise en place de la couverture sanitaire et bien d'autres projets », a déclaré, lors de la cérémonie, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Ce projet initié et mis en œuvre avec l'appui financier du PNUD Togo s'inscrit dans l'axe stratégique 3 du PND et les axes stratégiques 1 et 4 du PNDS qui visent à accélérer la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile et au renforcement de la lutte contre les maladies non-transmissibles puis à la promotion de la santé.

« Notre ambition partagée à travers l'appui à la construction de ce centre dont les travaux estimés à près de deux millions de dollars américains, soit environ un milliard de francs CFA, est d'adresser de façon

durable la problématique de la Couverture sanitaire universelle (CSU) à travers l'usage du numérique », a fait savoir Binta Sanneh.

Selon les explications du coordonnateur national de la santé digitale, Dr Aristide Gnassingbé, « Ce centre contribuera à assurer une

la télé-échographie, la télédermatologie, la formation continue et à distance, la téléconsultation ».

Le Centre national de santé digitale (CNSD) vise à faire face à trois défis majeurs de santé : la santé maternelle et infantile par

maladies non-transmissibles et les maladies tropicales négligées par l'amélioration de la prise en charge des maladies de la peau dans les milieux défavorisés en respectant l'équité et le genre ; et la gestion des épidémies et des pandémies par la télémédecine pour



Pose de la première pierre

gouvernance opérationnelle efficace des activités de digitalisation dans le secteur de la santé, notamment

l'utilisation d'innovations technologiques pour réduire la mortalité maternelle et infantile au Togo ; les

décongestionner les structures de santé en période de crise sanitaire.

Attipoe Edem Kodjo

ORIGINAL

NOTIFICATION DE LETTRE

L'An deux mille vingt-quatre
Et le Quatre (04) Octobre :

A la requête de la Banque Atlantique Togo SA, Société Anonyme au capital de 10.619.260.000 FCFA, ayant son siège à Lomé, Place du Petit Marché, Rue Koumoré, 01 BP 3256, Tél : 22 23 08 00, RCCM TOGO LOME 2005 B 0336, Titulaire d'Agrément TO138], agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège :



M^{me} Nomy Yawo M. EKLOU
Huissier de Justice près le Tribunal
de 1ère Instance et la Cour d'Appel
de LOMÉ, 08 B.P 81452 Tél: 22 25 57 55
y demeurant, soussigné

Nous notifié en tête de celle des présentes et laissé à Monsieur ANIKRA-MATTY Kossivi Mawuena. Tél : 97 24 36 09/90 39 22 03, demeurant et domicilié à Lomé, BP 64 Rue de la fraternité près l'Eglise Presbytérienne de Lomé-Nava, où étant et parlant à : N'ayant pas de résidence connue au Togo et en exécution de l'ordonnance sur requête N°343/20 du 27 Août 2024 rendue par le Vice Président du Tribunal de Commerce de Lomé désignant le Journal TOGO MATIN aux fins de recevoir toute publication des actes à intervenir dans le cadre des procédures d'obtention de titre exécutoire.

L'original d'une lettre N/Réf : 5546/24/BATG/DE/DG en date du 04 Octobre 2024, signée par le Directeur Général, ayant pour Objet : Arrêté et clôture juridique de votre compte dans nos livres ;

Commençant par :

« Monsieur,

Par courrier N/Réf : 2503/24/BATG/DE/DG du 24 mai 2024, la Banque vous a mis en demeure de la couvrir du montant de sa créance. ...

Et se terminant par :

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées. »

Lui déclarant que la présente notification lui est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE ;**

Nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus laissé l'original de la lettre susvisée, tant copies de relevé de compte de huit (08) feuillets que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 FCFA

[Signature]



Lomé, le 04 OCT 2024

A
Monsieur ANIKRA- MATTY
Kossivi Mawuena
BP 64 Rue de la fraternité
Près l'Eglise Presbytérienne
de Lomé-Nava
Tél : (+ 228) 97 24 36 09 /
90 39 22 03
mandomatt@yahoo.fr
LOME-TOGO

N/Réf : 5546 /24/BATG/DE/DG

Objet : Arrêté et clôture juridique de votre compte dans nos livres.

Monsieur,

Par courrier N/Réf : 2503/24/BATG/DE/DG du 24 mai 2024, la Banque vous a mis en demeure de la couvrir de sa créance.

Cependant, nous avons constaté avec regret qu'en dépit de nos multiples relances par mails et par téléphone, vous ne remboursez pas votre dette dans nos livres.

Par la présente, nous vous informons de la clôture juridique de votre compte courant N°43627230002 intitulé ANIKRA- MATTY Kossivi Mawuena, le solde en devenant immédiatement exigible.

Pour mémoire, vos engagements s'élevaient à ce jour à quatorze millions sept cent quatre vingt treize mille quatre cent six (14 793 406) FCFA en principal, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts au taux légal et frais de recouvrement échus ou à échoir.

Vous voudriez bien nous restituer dans les plus brefs délais, les moyens de paiement qui pourraient encore être en votre possession, notamment les chèquiers et les cartes bancaires. Vous disposez d'un délai de quinze (15) jours pour adresser à la banque toute protestation relative à la clôture juridique de ce compte.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ej : Relevés des comptes

[Signature]

Koffi Kra BABAGA JH
Directeur Général

Banque Atlantique Togo
S.A. au capital social de 10 619 260 000 FCFA - RCCM TOGO-LOME 2005 B0336 - COE N° 100075320 - Agrément N° 10138 J
Siège social : Place du petit Marché - Rue Koumoré - 01 BP 3256 Lomé
Tél : +228 22 20 88 92 - Fax : +228 22 20 88 93 - E-mail : info@batg@banqueatlantique.net - www.banqueatlantique.net
MEMBRE DU GROUPE BCP

ORIGINAL

NOTIFICATION DE LETTRE

L'An deux mille vingt-quatre
Et le Quatre (04) Octobre :

A la requête de la Banque Atlantique Togo SA, Société Anonyme au capital de 10.619.260.000 FCFA, ayant son siège à Lomé, Place du Petit Marché, Rue Koumoré, 01 BP 3256, Tél : 22 23 08 00, RCCM TOGO LOME 2005 B 0336, Titulaire d'Agrément TO138], agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège :



M^{me} Nomy Yawo M. EKLOU
Huissier de Justice près le Tribunal
de 1ère Instance et la Cour d'Appel
de LOMÉ, 08 B.P 81452 Tél: 22 25 57 55
y demeurant, soussigné

Nous notifié en tête de celle des présentes et laissé à Monsieur GARBA Batoulim. Tél : 97 02 97 02, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : N'ayant pas de résidence connue au Togo et en exécution de l'ordonnance sur requête N°342/20 du 27 Août 2024 rendue par le Vice Président du Tribunal de Commerce de Lomé désignant le Journal TOGO MATIN aux fins de recevoir toute publication des actes à intervenir dans le cadre des procédures d'obtention de titre exécutoire.

L'original d'une lettre N/Réf : 5543/24/BATG/DE/DG en date du 04 Octobre 2024, signée par le Directeur Général, ayant pour Objet : Arrêté et clôture juridique de votre compte dans nos livres ;

Commençant par :

« Monsieur,

Par courrier N/Réf : 3183/24/BATG/DE/DG du 29 mai 2024, la Banque vous a mis en demeure de la couvrir du montant de sa créance. ...

Et se terminant par :

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées. »

Lui déclarant que la présente notification lui est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'IL N'EN IGNORE ;**

Nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus laissé l'original de la lettre susvisée, tant copies de relevé de compte de huit (09) feuillets que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 FCFA

[Signature]



Lomé, le 04 OCT 2024

A
Monsieur GARBA Batoulim
Tél : (+ 228) 97 02 97 02
maharouf.garba@banqueatlantique.net
LOME-TOGO

N/Réf : 5543 /24/BATG/DE/DG

Objet : Arrêté et clôture juridique de votre compte dans nos livres.

Monsieur,

Par courrier N/Réf : 3183/24/BATG/DE/DG du 29 mai 2024, la Banque vous a mis en demeure de la couvrir du montant de sa créance.

Cependant, nous avons constaté avec regret qu'en dépit de nos multiples relances par mails et par téléphone, vous n'avez effectué à ce jour, aucun paiement en diminution de votre dette dans nos livres.

Par la présente, nous vous informons de la clôture juridique de votre compte courant N° 40185470002 intitulé GARBA Batoulim, le solde en devenant immédiatement exigible.

Pour mémoire, vos engagements s'élevaient à ce jour à neuf millions six cent trente-huit mille quatre cent quarante-sept (9 638 447) FCFA en principal, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts au taux légal et frais de recouvrement échus ou à échoir.

Vous voudriez bien nous restituer dans les plus brefs délais, les moyens de paiement qui pourraient encore être en votre possession, notamment les chèquiers et les cartes bancaires. Vous disposez d'un délai de quinze (15) jours pour adresser à la banque toute protestation relative à la clôture juridique de ce compte.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Ej : Relevés des comptes

[Signature]

Koffi Kra BABAGA JH
Directeur Général

Banque Atlantique Togo
S.A. au capital social de 10 619 260 000 FCFA - RCCM TOGO-LOME 2005 B0336 - COE N° 100075320 - Agrément N° 10138 J
Siège social : Place du petit Marché - Rue Koumoré - 01 BP 3256 Lomé
Tél : +228 22 20 88 92 - Fax : +228 22 20 88 93 - E-mail : info@batg@banqueatlantique.net - www.banqueatlantique.net
MEMBRE DU GROUPE BCP

ORIGINAL NOTIFICATION DE LETTRE

L'An deux mille vingt-quatre
Et le Quatre (04) Octobre :

A la requête de la Banque Atlantique Togo SA, Société Anonyme au capital de 10.619.260.000 FCFA, ayant son siège à Lomé, Place du Petit Marché, Rue Koumoré, 01 BP 3256, Tél : 22 23 08 00, RCCM TOGO LOME 2005 B 0336, Titulaire l'Agrément TO138], agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège :

M. Jomy Yawo M. EKLOU
Huisnier de Justice près le Tribunal de 1ère Instance et la Cour d'Appel de LOME, 08 BP 81452 Tél: 22 25 57 59 y demeurant, sousigné

avons notifié en tête de celle des présentes et laissé à **Monsieur DJIKPOR Yawovi M. Léon**, Tél : 90 45 52 36 / 97 41 00 50, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Kpogan, où étant et parlant à : *N'ayant pas de résidence connue au TOGO et en exécution de l'ordonnance sur requête N°344/2024 du 27 août 2024 rendue par le vice Président du Tribunal de Commerce de Lomé désignant le Journal TOGO MATIN aux fins de recevoir toute publication des actes et interventions dans le cadre des procédures d'obtention de titre exécutoire.*

L'original d'une lettre N/Réf : 5545/24/BATG/DE/DG en date du 04 Octobre 2024, signée par le Directeur Général, ayant pour Objet : **Arrêté et clôture juridique de votre compte dans nos livres ;**

Commencant par :

« Monsieur,

Par courrier N/Réf : 2499/24/BATG/DE/DG du 24 mai 2024, la Banque vous a mis en demeure de la couvrir du montant de sa créance. ...

Et se terminant par :

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées. »

Lui déclarant que la présente notification lui est faite à toutes fins utiles que de droit ;

SOUS TOUTES RESERVES A CE QU'IL N'EN IGNORE ;

Nous lui avons étant et parlant comme ci-dessus laissé l'original de la lettre susvisée, tant copies de relevé de compte de quatre (04) feuillets que celle du présent exploit dont le coût est de 30.000 FCFA

Signature et sceau de M. Jomy Yawo M. EKLOU

BANQUE ATLANTIQUE

Lomé, le 04 OCT 2024

A
Monsieur DJIKPOR Yawovi M. Léon
Tél : (+228) 90 45 52 36 / 97 41 00 50
QT : Kpogan
Lomé- TOGO

N/Réf : 5545/24/BATG/DE/DG
Objet : Arrêté et clôture juridique de votre compte dans nos livres.

Monsieur,

Par courrier N/Réf : 2499/24/BATG/DE/DG du 24 mai 2024, la Banque vous a mis en demeure de la couvrir du montant de sa créance.

Cependant, nous avons constaté avec regret qu'en dépit de nos multiples relances par mails et par téléphone, vous n'avez effectué à ce jour, aucun paiement en diminution de votre dette dans nos livres.

Par la présente, nous vous informons de la clôture juridique de votre compte courant N° 40237660009 intitulé DJIKPOR Yawovi M. Léon, le solde en devenant immédiatement exigible.

Pour mémoire, vos engagements s'élèvent à ce jour à **vingt-huit millions huit cent quarante trois mille quatre cent cinquante-neuf (28 843 459) FCFA** en principal, sauf erreur ou omission et sous réserve des intérêts au taux légal et frais de recouvrement échus ou à échoir.

Vous voudriez bien nous restituer dans les plus brefs délais, les moyens de paiement qui pourraient encore être en votre possession, notamment les chèquiers et les cartes bancaires. Vous disposez d'un délai de quinze (15) jours pour adresser à la banque toute protestation relative à la clôture juridique de ce compte.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Et : Relevés des comptes

Signature et sceau de Koffi Kra BABACALIH
Koffi Kra BABACALIH
Directeur Général

Banque Atlantique Togo
S.A. au capital social de 10 619 260 000 FCFA - RCCM TOGO-LOME 2005 B0336 - CDE N° 1000175320 - Agrément N° TO138
Siège social : Place du petit Marché - Rue Koumoré - 01 BP 3256 Lomé
Tél : 22 23 20 88 92 - Fax : 22 23 20 88 93 - E-mail : info@banqueatlantique.net - www.banqueatlantique.net
MEMBRE DU GROUPE BCI

REMERCIEMENT

IN MEMORIAM



1946 ...
KWAU GEORGES AÏDAM
... 2024

ANCIEN MINISTRE,
CONSEILLER RÉGIONAL ÉLU

Les familles AÏDAM,
AMAGBEGNON,
La veuve Akouavi Célestine
AÏDAM née AMAGBEGNON
et les enfants du défunt,
profondément touchés par les
diverses marques de soutien
et votre présence réconfortante
à leurs côtés à l'occasion des
obsèques de leur très cher
et regretté

KWAU GEORGES AÏDAM,
rappelé vers son Créateur
le 09 Septembre 2024

vous adressent leurs très
sincères remerciements.
Puissent vos témoignages
d'amour et de sympathie s'élever
vers notre Seigneur comme
une prière.

Daigne la Providence vous
récompenser en abondance
pour votre attention et votre
assistance multifformes.

Ainsi soit-il.

**PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 7 au 14 octobre 2024**

HANOUKOPE	70 49 96 63	CÔTÉ RADIO KANAL FM
AKOFA	70 49 96 28	AMOUIVÉ
SANTE	70 44 91 37	PRÈS DE NOPATO
CRISTAL	97 07 12 32	BD H.BOIGNY
OCAM	92 85 99 55	RUE DE L'ENTENTE
BE-KPEHENOU	70 45 25 03	BÈ KPÉHÉNOU
ADJOLOLO	70 49 95 00	NYEKONAKPOE
JUSTINE	96 80 09 31	TOKOIN HABITAT
CAMPUS	96 80 08 85	ADEWI
AGBEGNIGAN	70 20 00 00	TOKOIN RAMCO
RAOUDHA	91 61 33 32	TOGO 2000
N.D. DE LA TRINITE	9846508820	BD LA PAIX
FOREVER	22 26 11 77	01 BP 4884 LOMÉ 1
SANTA MADONNA	70 01 03 03	KÉGUÉ
BIEN ETRE	70 54 29 07	DUHEDZRANAWOE
LA RUCHE	91 54 16 16	ATTIÉGOU
MADINA	91 18 33 33	WUITI
UNION	96 32 97 26	BD MALFAKASSA
LE PROGRES	70 45 86 55	AHADZI-KPOTA
ADIDOGOME	91 05 7821	ADIDOGOMÉ
SILOE	90 80 26 39	ATIGANGOMÉ
ACTUELLE	90 6 46 44	ADIDOGOMÉ
SEGBE	92 59 49 35	SÉGBÉ ZANVI
DJIDJOLE	93 93 99 27	DJIDJOLE
ST JOSEPH	96 80 09 65	BE KLIKAME
VIGUEUR	70 44 81 96	AGBALEPEDOGAN
MILLENAIRE	7021 31 97	AGOÈ-NYIVÉ
DIEUDONNE	70 44 84 59	AGOÈ-TÉLÉSSOU
OSSAN	70 40 44 25	AVEDZI
APOLLON	93 50 42 55	AVÉDJI
ST MICHEL	70 43 30 43	AGOÈ-NYIVÉ
CLEMENCE	70 1935 35	AGOÈ
LE ROCHER	92 30 06 56	AGOÈ ZONGO
PHARMACIE EL NOUR	97 79 93 74	ALINKA
ASSURANCE	93 08 76 76	ADÉTIKO
PHARMACIE DENIS	93 08 46 40	AGOE KOVÉ
SATIS	70 44 85 17	AGOÈ-LOGO
EMMAÛS	70 40 25 40	RTE MISSION TOVÉ
CHARITE	90 65 21 90	CEG D'AGOÈ-NYIVÉ
GANFAT	7022 15 15	AGOE DALIKO
ZOPOMAHE	96 28 34 10	ZOPOMAHE
EL-SALI	97 53 44 44	APEDOKOÈ
OBSERVANCE	70 74 22 22	SOGBOSSITO
PRINCIPALE	90 82 67 67	KPOGAN YOVOKOPÉ
LE DESTIN	70411541	BAGUIDA
LUMEN	70 41 68 36	DJAGBLE

Ollo Africa est fier d'annoncer un partenariat stratégique avec Ecobank pour accélérer l'inclusion financière à travers le continent africain

Grâce à cet accord, nous allons combiner l'innovation et la portée exceptionnelle de nos deux organisations pour étendre l'accès aux services financiers aux communautés historiquement mal desservies. Avec l'application Ohana Africa d'Ollo, les utilisateurs bénéficieront désormais de l'accès au vaste réseau de portefeuilles électroniques Panafrican d'Ecobank et à d'autres services financiers technologiques de pointe. Retrouvez les détails dans le communiqué ci-dessous et rejoignez-nous dans cette mission pour célébrer cet important pas en avant vers un avenir plus équitable et prospère pour tous!



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ollo Africa Signe un Partenariat avec Ecobank pour accélérer l'inclusion financière en Afrique

Lomé, Togo - 1er Octobre 2024

Ollo Africa, la startup fintech togolaise pionnière dans l'inclusion financière, est heureuse d'annoncer la signature d'un protocole d'accord (MoU) avec Ecobank, la banque panafricaine de premier plan. Ce partenariat stratégique vise à favoriser l'innovation et à étendre l'accès aux services financiers à travers l'Afrique grâce à la croissance de l'application phare d'inclusion financière d'Ollo Africa, **Ohana Africa**.

Grâce à cette collaboration, les utilisateurs de l'application Ohana auront accès au Panafrican Wallet d'Ecobank et à d'autres services financiers du groupe. Le partenariat créera également des opportunités éducatives et de formation pour promouvoir davantage l'éducation financière et l'inclusion, en commençant par le Togo et en s'étendant à l'ensemble du continent.

«Le Togo s'est déjà imposé comme un leader de l'inclusion financière en Afrique, et ce partenariat vise à renforcer les efforts du pays pour bâtir une économie plus inclusive,» a déclaré Mawuna Koutonin, Directeur Général d'Ollo Africa. **«En combinant notre expertise avec la portée d'Ecobank, nous pouvons créer un écosystème financier plus inclusif et accessible pour les communautés mal desservies.»**

Ce partenariat entre Ecobank et Ollo Africa vise à exploiter le vaste potentiel du secteur informel africain en combinant leurs expertises en vue de créer un écosystème unifié et robuste qui accélère l'adoption de solutions fintech par les populations historiquement négligées par les institutions financières traditionnelles.

Toba Tanama, Directeur Marketing d'Ollo Africa, a ajouté : **«Ce partenariat témoigne de notre vision partagée de bâtir un paysage financier plus inclusif en Afrique. Ensemble, nous pouvons répondre aux défis auxquelles sont confrontées les populations mal desservies et créer des opportunités de croissance économique.»**

Avec plus de deux milliards de personnes dans le monde encore exclues du système financier formel, l'exclusion financière présente des risques significatifs pour la stabilité économique, en particulier parmi les communautés à faible revenu et mal desservies qui sont confrontées à des défis tels que l'inflation, l'instabilité sociale et les impacts du changement climatique.

Les solutions fintech comme Ohana offrent un moyen puissant de relever ces défis en proposant des services financiers innovants qui permettent aux populations de construire un avenir plus sûr et plus résilient.

Selon PwC, 82 % des banques, assureurs et gestionnaires d'investissements prévoient d'augmenter leurs partenariats avec les fintechs afin d'introduire des services financiers de pointe sur le marché.

Grâce à ce partenariat, Ollo Africa et Ecobank s'engagent à travailler ensemble pour bâtir un écosystème financier plus inclusif et équitable pour tous.

À propos de Ollo Africa : Ollo Africa est une fintech basée au Togo dédiée à la promotion de l'inclusion financière à travers l'Afrique. En se concentrant sur l'autonomisation des groupes et les solutions financières communautaires, l'application Ohana Africa d'Ollo Africa vise à aider à construire des communautés plus fortes et plus résilientes grâce à des services financiers accessibles.

À propos d'Ecobank : Le Groupe Ecobank est le premier groupe bancaire panafricain du secteur privé, présent dans 35 pays d'Afrique subsaharienne, ainsi qu'en France, au Royaume-Uni, aux Emirats Arabes Unis et en Chine. Le Groupe Ecobank emploie plus de 15 000 personnes au service de plus de 32 millions de clients.

Contact Presse : Toba Tanama - +228 99132323

Lien direct vers l'application: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.ohana.africa>

